

Revenons maintenant au témoignage d'Elise Joutras. Elle nous dit que, vers midi de ce jour-là, il revint à la maison pendant que sa mère lavait le plancher d'en haut ; l'accusé, sa mère et elle dînèrent. Pendant le dîner, l'accusé raconta qu'il avait laissé Joutras au bois, après avoir bien diné, et qu'il lui avait fait prendre de la boisson. Après dîner, Sophie Boisclair remonta en haut et l'accusé sortit pour aller aux bâtiments ; il rentra ensuite, remonta en haut où était Sophie Boisclair et ils restèrent ensemble pendant quelque temps.

Vers deux heures, un petit Cajolet vint avertir Sophie Boisclair que son mari était malade chez lui, et elle y alla ; elle rêvint vers le soir et, après son arrivée, l'accusé et elle se parlèrent à demi-voix, dans la chambre de derrière ; après avoir préparé quelques aliments pour son mari, elle partit avec l'accusé pour aller chez Cajolet.

Nous avons appris de la bouche de Marie Plourde, que c'était le défunt qui avait envoyé chercher sa femme avant l'arrivée du Dr. Ladouceur qui, après son arrivée, avait recommandé des vivres légers pour le malade ; que la Cajolet, n'ayant point de pain, Sophie Boisclair, était allée chez elle, après avoir resté environ une heure, pour chercher des vivres à son mari.

Après avoir donné les soins nécessaires au défunt, le Dr. Ladouceur retourna chez lui vers trois heures, lui promettant de lui envoyer d'autres remèdes.

A l'arrivée de l'accusé et de Sophie Boisclair chez Cajolet, Sophie Boisclair proposa d'envoyer l'accusé dans le bois chercher les effets que le défunt y avait laissés. Celui-ci s'y opposa disant : " Michel, en parlant de Michel Cajolet, enverra bien un de ses petit garçons." " Pourquoi bâdrer le monde, répondit Sophie Boisclair, le père Provencher ira." En effet l'accusé y alla le lendemain matin à cinq heures, accompagné d'un des enfants de Michel Cajolet.

Il ne se passe rien de remarquable ce soir-là. Le défunt était remis, il soupa pendant la soirée et le lendemain matin, qui était un dimanche, ils repartirent ensemble, Sophie Boisclair, l'accusé et lui, pour se rendre chez eux.